

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROCBARON
SÉANCE du 27 mars 2023

Nombre de Membres :

En exercice	29
Présents	22
Votants	28

Date de la convocation 20/03/2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS LE VINGT SEPT MARS à DIX-HUIT HEURES

Le Conseil Municipal de ROCBARON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude **FELIX**, Maire.

Etaient Présent(e)s : Jean-Luc LAUMAILLER, Cécile LAYOLO, Frédéric M BATI, Gilles AGARD, Josselin BERTELLE, Julien COTAN, Michel PERRAUD, Michel ROUDEN, Véronique BRIDON, Laëtitia ZUBER, Boris AYASSE, Virginie PIOLI, Virginie BARTOLI, Sandra IANNETTI, Isabelle FILOMENO, Marie-Chantal ROBERT, Christophe BERNIER, Jessica HOET, Isabelle ROL, Jacques SILVESTRE, Dominique QUINCHON.

Absent(e)s représenté(e)s : Andrée SACCOMANNI représentée par Jean-Luc LAUMAILLER, Isabelle MOUTON représentée par Sandra IANNETTI, Christophe GENIEYS représenté par Isabelle FILOMENO, Olivier ROSNOBLET représenté par Cécile LAYOLO, Corinne BERTANI représentée par Jessica HOET, Sophie AMICE représentée par Dominique QUINCHON.

Absent(e)s excusé(e)s : Robert ALBERGUCCI.

Secrétaire : Virginie BARTOLI

La secrétaire de séance acte : 6 procurations, 22 présents. Le quorum est atteint.

01 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06/02/2023.

Approuvé à la majorité

02- Adhésion SYMIELEC Fond Vert

Voté à l'unanimité

03 – Transfert de compétences optionnelles SYMIELEC

Voté à l'unanimité

04- Cession d'une partie de la parcelle C 1453

Voté à la majorité

05- Servitude de tréfond « Les Coquelicots »

Voté à l'unanimité

06- Vote du budget primitif 2023

Voté à la majorité

07- Vote du taux des contributions directes locales

Voté à la majorité

08- Convention de prêt cinémomètre

Voté à l'unanimité

09- Création de six emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Voté à l'unanimité

10- Signature de la convention pour autoriser 4 classes de l'école élémentaire « Angèle GUEIT » et 2 classes de l'école maternelle « Le Grand Chêne » à utiliser des créneaux pour l'activité piscine au centre aquatique du Comté de Provence du 10 avril au 30 juin 2023.

Voté à l'unanimité

11- Autorisation de signature de la convention de gestion entre la CAPV et la Commune portant sur la structure d'accueil petite enfance « Les petits Poucets »

Voté à l'unanimité